

### 1. Généralités

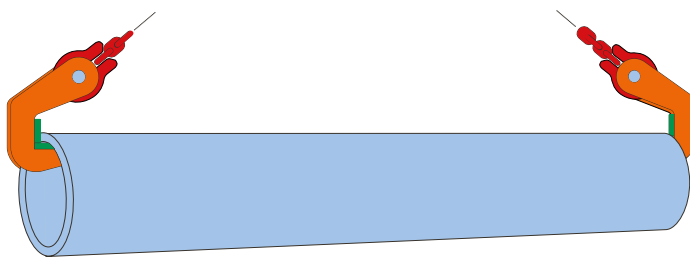
Lisez attentivement ce manuel d'utilisation avant d'utiliser la pince de levage. Consultez votre fournisseur en cas de doute. Merci d'avoir choisi l'un de nos produits de haute qualité. Les pinces de levage sont fabriquées en aciers de très haute qualité et répondent entièrement à toutes les normes et exigences relatives au produit, dont: la norme Européenne EN 13155 la norme Australienne AS 4991, la norme Américaine ASME B30.20-2010 et la directive relative aux machines 2006/42/CE.



18-325

### 2. Utilisation conforme

La surface de transport et d'appui des crochets 18-325 est revêtue d'une gaine plastique extrêmement résistante à l'usure. Cette gaine en plastique est facile à remplacer. Les crochets 18-325 peuvent uniquement être utilisés pour le levage et le transport horizontal de tuyaux. Les crochets 18-325 peuvent uniquement être utilisés par paire à l'aide d'une élingue 2 brins ou d'un palonnier. Les crochets 18-325 présentent une forme compacte, un poids spécifique faible mais une capacité de levage élevée.



### 3. Mode d'emploi

Pensez toujours à votre sécurité personnelle et à celle des autres personnes présentes ! Lisez d'abord attentivement les prescriptions de sécurité ci-dessous, avant d'utiliser vos nouveaux crochets 18-325 !

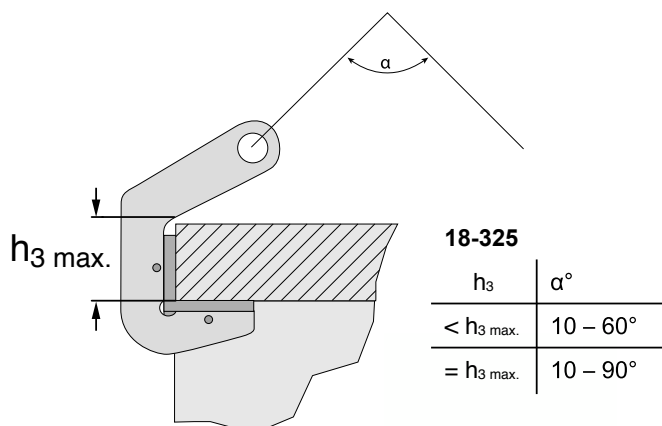
Pour votre propre sécurité et celle des produits, les crochets doivent être contrôlée, testée et si nécessaire révisée au minimum une fois par an par une autre entreprise de révision agréée. Voir également le chapitre 8: 'Révision'. N'effectuez aucune modification structurelle des pinces (soudage, ponçage, etc.).

#### Température

La température d'utilisation permise des crochets 18-325 doit être comprise entre -40 °C (-40 °F) et +50°C (122 °F).

#### Charges

Les crochets 18-325 peuvent être utilisés exclusivement pour le levage et le transport horizontal de tuyaux. Veillez à ne jamais dépasser la charge maximale d'utilisation mentionnée sur les crochets.



**Eviter les situations présentant un danger de mort, en respectant les recommandations suivantes :**

- Ne travaillez jamais avec un crochet non homologué.
- Respectez les distances de sécurité et ne jamais se placer sous la charge
- N'utilisez jamais un crochet endommagé; faites-le d'abord réparer par une entreprise de révision agréée.
- Assurez-vous que les matériels de levage ne présentent ni défauts ni fissures.
- Assurez-vous que le crochets et l'ouverture de bec ne présentent ni défauts, ni fissures, ni déformations.
- Ne levez jamais de charges plus lourdes que la CMU, comme mentionnée sur le crochet et le certificat.
- Ne levez pas de charge plus épaisse ou plus mince que l'ouverture du bec (comme mentionné sur le crochet et le certificat).
- Les crochets 18-325 peuvent uniquement être utilisés par paire à l'aide d'une élingue 2 brins ou d'un palonnier.
- Nettoyez la tôle – à l'endroit où le crochet va être appliquée – en enlevant graisse, huile, impuretés, corrosion et salissures
- Les crochets peuvent exclusivement être utilisés dans des conditions atmosphériques normales

**Avertissement**

- Une chute libre ou un balancement incontrôlé de l'élingue à 2 brins ou du palonnier auquel les objets sont attachés peut endommager le crochet. Si cela se produit, le bon fonctionnement du crochet doit être vérifié avant toute autre utilisation.
- Les crochets 18-325 ne sont pas destinés à être accrochés en permanence.
- Le crochet doit être entretenu préventivement tous les mois, voir Chapitre 6 – Entretien/inspection.
- Toute modification sur le crochet (soudage, ponçage, etc.) peut altérer les fonctions et la sécurité du produit et de ce fait, la garantie devient caduque et toute responsabilité est déclinée.
- Pour les raisons invoquées ci-dessus, utilisez exclusivement des pièces d'origine.
- L'utilisation peu judicieuse du crochet et/ou le non-respect de toutes les instructions et avertissements fournis dans le présent manuel d'utilisation en ce qui concerne l'utilisation de ce produit peuvent porter préjudice à la santé de l'utilisateur et/ou des personnes se trouvant à proximité.

## 5. Levage

- Vérifiez si la CMU du crochet et l'ouverture du bec (voir instructions sur le crochet) correspondent à la charge à lever.
- Fixez les crochets dans un dispositif de levage, soit :
  - à l'aide d'une sangle ou d'une chaîne, éventuellement en combinaison avec un maillon de liaison ou une manille
- Veillez à ce que toutes les fixations soient homologuées et adaptées à la charge. Veillez à ce que les maillons de liaison et les manilles soient suffisamment grands pour permettre au crochet de se mouvoir librement dans le crochet.
- Assurez-vous que le crochet ne présente aucun dommage apparent.
- Assurez-vous que la gaine en plastique n'est pas usée ou défectueuse (la gaine en plastique doit être propre, sèche et intacte).
- Assurez-vous que le châssis et le bec ne sont pas endommagés, fissurés ou déformés (ce qui pourrait signifier qu'ils sont surchargés).
- Dégraissez et nettoyez le tuyau à l'emplacement des crochets.
- Introduisez complètement le crochet dans le tuyau jusqu'à l'extrémité de l'ouverture du bec et assurez-vous que le crochet soit placé de telle sorte que la charge reste en équilibre lors du levage.

## 6. Entretien/inspection

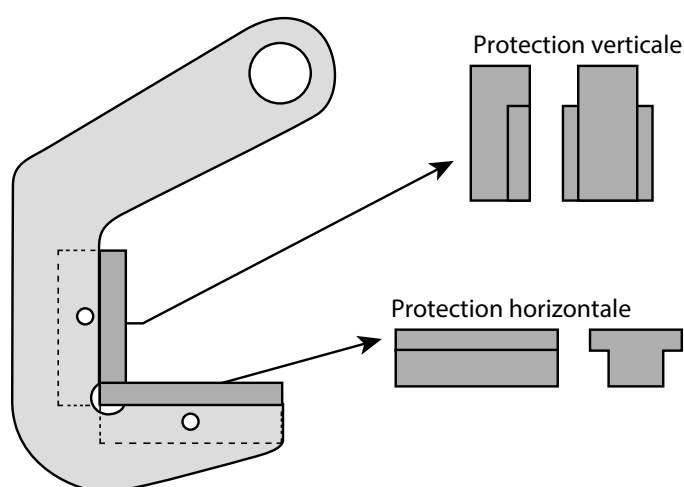
Pour une sécurité optimale, vérifiez tout le crochet au moins une fois par mois. N'utilisez plus le crochet si :

- il est fissuré ou déformé ,
- la gaine en plastique est endommagée ou sale

Si vous constatez l'un des défauts décrits ci-dessus, voir les chapitres 7 et 8.

### 7. Démontage/montage

- Depuis un côté du crochet, insérez complètement les goupilles de serrage dans le corps du crochet en utilisant un chasse-goupille (pour les modèles ; 1.5 à 8 tonnes).
- Depuis les deux côtés du crochet, insérez les goupilles de serrage dans la gaine en plastique en utilisant un chasse-goupille de sorte que la goupille de serrage dépasse juste de la plaque latérale du crochet (pour les modèles 18-325; 10 à 20 tonnes).
- Vous pouvez à présent retirer les blocs en plastique.
- Montez tous les nouveaux éléments



- Lors du montage, veillez à monter dans le bon ordre le capot en plastique horizontal et vertical.
- Le capot horizontal est reconnaissable grâce à son aspect en forme de T.
- Placez d'abord le capot vertical, puis le capot horizontal.
- Placez toujours de nouvelles goupilles de serrage d'origine ; exécutez cette opération avec un marteau et une pince multiprise.
- En cas de remplacement, n'utilisez que des pièces d'origine.

### 8. Révision

Au moins une fois (1x) par an ou dès que la pince est endommagée, celle-ci doit être contrôlée, testée et si nécessaire réviser par une entreprise de révision agréée.

### 9. Destruction

A la fin de sa durée de vie, la pince de levage peut être détruite en respectant les réglementations locales à condition qu'elle soit inutilisable.

## 10. Check-list des pannes et problèmes

| Pannes                             | Cause possible         | Traitement                          |
|------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Logement déformé                   | Crochet surchargé      | Ne pas utiliser le crochet          |
| Axes courbé                        | Crochet surchargé      | Ne pas utiliser le crochet          |
| Goupilles manquantes               | Montage incorrect      | Montez de nouvelles goupilles       |
| Protections plastiques endommagées | Jeu de protections usé | Montez un nouveau jeu de protection |

## 11. Calendrier d'inspection

| Mois                                                                     | 4 | 8 | 12 | 16 | 20 | 24 | 28 | 32 | 36 | 40 | 44 | 48 | 52 | 56 | 60 |
|--------------------------------------------------------------------------|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Années                                                                   | 1 |   |    | 2  |    |    | 3  |    |    | 4  |    |    | 5  |    |    |
| Inspections de sécurité à exécuter par un inspecteur de sécurité interne |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| Entretien par un réparateur agréé                                        |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| Révision par un réparateur agréé                                         |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |